

La Gazette de l'Immobilier vous est proposée par

N°7



L'immobilier mais pas que ...

La gazette et le OUI PUB

Comment considérez-vous la gazette ?



- *Comme de la publicité de surfaces commerciales ?*
- *Comme de l'information utile/intéressante ?*
 - *que je préfère recevoir en format papier ?*
 - *que je préfère consulter sur internet en accès libre sur le site www.enviedailleurs-immobilier.fr / rubrique gazette ?*
- *Elle ne vous intéresse pas, dites-le moi.*

Au programme dans cette gazette :

- *La Ville de TROYES n'a pas de secret pour elle ? Qui suis-je ?*
- *Je suis méconnu, mal connu ou inconnu et pourtant je peux vous aider à bien vieillir chez vous ? Que suis-je ?*

Je suis également preneuse de portraits à vous partager alors si vous en connaissez, contactez-moi !!

Février/Mars/Avril 2023

ET SI JE VOUS PARLAIS DE LA VENTE EN VIAGER MAIS PAS DE N'IMPORTE QUEL VIAGER... D'UN VIAGER SOLIDAIRE....



Celui de la Coopérative les 3 Colonnes du maintien au domicile !!!

En 2021, la France compte plus de 16,7 millions de retraités, la volonté de vivre leurs dernières années dans leur domicile devient de plus en plus fréquente.

En 2030, ils seront environ 20 millions.

Il est temps d'adapter la société au vieillissement de sa population.

- ▶ 90% des personnes âgées qui sont en établissement spécialisé y seraient contre leur propre choix.
- ▶ 90% des personnes âgées veulent rester chez elles.
- ▶ 70% des personnes âgées avouent ne pas se préparer financièrement à la perte d'autonomie.
- ▶ L'équilibre financier entre actifs et inactifs est compromis, les caisses de retraite sont à bout de souffle...

La coopérative dispose d'un mandat de Service d'Intérêt Économique Général délivré par l'État au service du bien vieillir à domicile

Sa mission est de donner la possibilité aux personnes âgées d'utiliser leur logement comme source de revenus et comme lieu de vie, moins coûteuse qu'une résidence d'accueil.

Cette solution sans but lucratif permet de créer les conditions garantissant de pouvoir vivre le plus longtemps possible chez soi et en toute autonomie.

MAIS.... COMMENT ÇA MARCHE ?

Sources : nouvelobs.com / bfmtv.com / lesechos.fr / viager-solidaire.fr

LE VIAGER SOLIDAIRE

LES 3 COLONNES DU MAINTIEN AU DOMICILE



1. La coopérative achète votre logement en vous versant un bouquet et/ou une rente selon vos besoins après étude de faisabilité.
2. Cette acquisition s'accompagne de la prise en charge de tous les coûts liés au statut de propriétaire (taxe foncière, travaux d'aménagement, charges de copropriété...).
3. Vous conservez un droit d'usage et d'habitation de votre logement à vie.
4. Vous recevez donc une rente autonomie : complément de revenu garanti (la coopérative est adossée à la Caisse des Dépôts et Consignations et à la Banque des Territoires) pour financer l'achat (bouquet) et le versement des rentes.
5. En cas de départ vers une autre solution d'hébergement si le maintien à domicile n'est plus possible, la rente est revalorisée.
6. Lorsque le bien est libéré ou au décès du bénéficiaire, il peut être loué ou vendu par la coopérative dans une démarche solidaire, auprès de personnes aux revenus modestes ou transformé en logement intergénérationnel par exemple.
7. La vente du logement est également appelée « revente solidaire », puisque les fonds perçus seront réutilisés au profit des autres personnes âgées bénéficiaires de la coopérative.

Il s'agit là de vous présenter les grandes lignes du viager solidaire des 3 Colonnes dont la mission est plus large dans le bien vieillir.

Vous retrouverez plus d'informations sur www.viager-solidaire.fr.

J'ai l'honneur de représenter la coopérative pour les départements de l'AUBE et de l'YONNE et ainsi de vous accompagner dans votre bien vieillir chez vous.

N'hésitez pas à m'appeler pour plus d'informations au 06 31 08 03 53.

PORTRAIT LOCAL



- ▶ **Dans cette gazette**, je vais vous présenter **Camilla, une jeune retraitée de 64 ans toujours active !!**
- ▶ À 22 ans, Camilla étudiante en psychologie et passionnée d'Histoire, quitte l'Italie pour venir apprendre le français. Elle rencontre son mari, quitte le Sud de la France et s'installe à Troyes.
- ▶ Après plusieurs années en qualité de bénévole à l'école de ses enfants, Camilla se demande quel métier elle pourrait exercer.
- ▶ Elle tombe sur une formation organisée par l'office de tourisme de Troyes et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour devenir guide conférencière.
- ▶ À 42 ans après 2 années de formation par session, elle obtient sa carte de guide bilingue et cumule les vacances pour l'office de tourisme et les musées de la ville de Troyes. Pour le centre UNESCO de Troyes, elle sensibilise les enfants des quartiers défavorisés au Patrimoine et à l'Art en rapport avec leur programme scolaire.
- ▶ « Quel plaisir de les retrouver aux musées accompagnés de leurs parents, si fiers de montrer ce qu'ils avaient vu ! ».
- ▶ Grâce à l'architecte de la DRAC en charge de la rénovation de la cathédrale de Troyes, Camilla a fait visiter le chantier aux enfants (dès la primaire) et aux adultes par petits groupes. À 30 m de haut, la rencontre avec les compagnons et les gargouilles laisse tout le monde sans voix et des vocations naissent dans les yeux de enfants.
- ▶ Après 22 ans passés à partager tant de moments avec les enfants et les visiteurs, à faire découvrir les beautés de notre patrimoine, il est impossible pour Camilla de tout arrêter, elle donne des cours d'italien et poursuit les visites guidées.
- ▶ **La ville de Troyes dispose d'un patrimoine tellement riche sur une large thématique passant de la Préhistoire, au Moyen Âge avec les 2500 maisons à colombage, les structures comme la Médiathèque avec ces 1500 manuscrits et la Cité du Vitrail tout juste terminée.**
- ▶ Vous pourrez retrouver des informations :
 - ▶ www.troyeslachampagne.com
 - ▶ www.amisdumamtroyes.fr
 - ▶ www.centre-unesco-troyes.org

Pour la prochaine gazette, je vous parlerai peut-être de Céline mais chut elle n'est pas au courant...

Vous avez un projet immobilier et envie d'être accompagné(e) :

Appelez-moi et discutons-en !! 06 31 08 03 53.

Estelle BELIN-FRANÇOIS

ESTELLE BELIN SAS

SIREN 879 448 629

SASU au capital de 1500€

Siège social : 86 bis rue principale 10320 CRÉSANTIGNES

contact@enviedailleurs-immobilier.fr | www.enviedailleurs-immobilier.fr

N° carte professionnelle : CPI 1001 2020 000 044 239 - Délivré par CCITA | N° ORIAS : 20000694 |
Garantie GALIAN à hauteur de 120 000€ 89 rue de la Boétie 75008 PARIS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE